

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Extrait conforme

Session du **1<sup>er</sup> trimestre 2024**  
Séance du **26 février 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six février à dix-neuf heures vingt, le Conseil municipal de SILLINGY, dûment convoqué le vingt février, s'est réuni en session ordinaire à la salle d'animation au Chef-Lieu, sous la présidence de Monsieur Yvan SONNERAT, Maire.

Nombre de membres en exercice : 29

Secrétaire de séance : Philippe LANGANNE

	Présent	Absent	Pouvoir donné à		Présent	Absent	Pouvoir donné à
Yvan SONNERAT	X			Liliane BORTOLUZZI		X	Alain GIMENEZ
Karine FALCONNAT	X			Isabelle RAVIER	X		
Ludovic MONDONGO	X			Isabelle PACHECO	X		
Fabienne DREME	X			Jérôme CHAMOSSET		X	
Guy PONTAROLLO	X			Nathalie DAVIET		X	Karine FALCONNAT
Carole BERNIGAUD	X			Guillemette RIVOIRE		X	Philippe LANGANNE
Eric FRULLINO	X			Vanessa LEBAILLY	X		
Yolande BAUDIN	X			Grégoire BALLANSAT		X	Ludovic MONDONGO
Philippe LANGANNE	X			Luc DUBOIS	X		
Gérard FLUTTAZ	X			Jean-Marc STEDILE	X		
Jean-Claude PERCEVAL	X			Sophie FORNUTO		X	Luc DUBOIS
Christine PEPIN	X			Séverine CARTIER	X		
Alain GIMENEZ	X			Corinne BRUCHE		X	Jean-Marc STEDILE
Roger DALLEVET		X	Jean-Claude PERCEVAL	David DEVULDER	X		
Pierre AGERON		X	Eric FRULLINO				

<b>Délibération</b>	<b>N°2024-08</b>	<b>AFFAIRES BUDGETAIRES – OUVERTURE DES CREDITS D'INVESTISSEMENT PAR ANTICIPATION AU BUDGET PRIMITIF 2024</b>
---------------------	------------------	---

VU le code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment les articles L. 1612-1, L. 2121-29, L. 2121-1 à L. 2121-23, R. 2121-9 et R2121-10,

VU la délibération n° 2023-125 du 11 décembre 2023 autorisant l'ouverture des crédits d'investissement par anticipation au budget primitif 2024,

VU la décision n° 2023-130 du 28 décembre 2023 rapporté au conseil municipal du 29 janvier 2024 modifiant les crédits ouverts au budget 2023,

Il convient de modifier le montant des crédits d'investissement ouverts par anticipation, dans l'attente que le budget soit voté courant mars, pour couvrir les dépenses à régler entre le 1er janvier et la date du vote et permettre ainsi au Comptable public de payer les mandats.



## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Extrait conforme

Délibération	N°2024-08	<b>AFFAIRES BUDGETAIRES – OUVERTURE DES CREDITS D'INVESTISSEMENT PAR ANTICIPATION AU BUDGET PRIMITIF 2024</b>
--------------	-----------	---

Aussi et pour permettre d'assurer le bon fonctionnement de l'administration communale, il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à payer les dépenses d'investissements (autre que les emprunts) de début d'année 2024, dans la limite maximale de 25 % du budget 2023 pour les chapitres exposés ci-après

Chap.	Objet	Budget 2023				¼ des crédits 2023	Autorisations 2024
		Nouvelles propositions BP	Décision modificative	Virements de crédits	TOTAL		
20	Etudes, honoraires, maîtrise d'œuvre Frais de géomètre divers	210 330,00	34 700		245 030,00	61 257,50	61 257 €
204 Sub d'équip versées	Participations pour enfouissements de réseaux	169 800,00		32 000	201 800,00	50 450,00	50 450 €
21	Acquisitions foncières	944 203,76	353 300		1 297 503,76	324 375,94	324 375
	Immobilisations corporelles						
	Informatique, logiciels						
	Matériel divers						
	Equipement de la bibliothèque (livres)						
	Travaux sur les réseaux (voirie, enrobés, eaux pluviales ...)						
	Travaux d'accessibilité dans les bâtiments communaux						
23	Travaux de voirie	987 000,00	36 000	-93 000	930 000,00	232 500,00	232 500 €
27	Autres immobilisations	310 000,00	0	-32 000	278 000,00	69 500,00	69 500 €
<b>TOTAL</b>							<b>738 082 €</b>



## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Extrait conforme

Délibération	N°2024-08	AFFAIRES BUDGETAIRES – OUVERTURE DES CREDITS D'INVESTISSEMENT PAR ANTICIPATION AU BUDGET PRIMITIF 2024
--------------	-----------	--

- Il est proposé au Conseil municipal :
- D'autoriser le paiement des dépenses d'investissement par anticipation au budget 2024 pour les chapitres énumérés ci-dessus
  - De dire que les crédits seront inscrits au budget primitif 2024 lors de son adoption

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré,

Type de scrutin :	Public	Nombre de votants 28	Majorité absolue 15
POUR(S)		CONTRE(S)	ABSTENTION(S)
28		0	0

**ADOpte cette proposition.**

Délibéré en séance publique, à SILLINGY, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,  
Yvan SONNERAT.

Le secrétaire de séance,  
Philippe LANGANNE.





Délibération exécutoire compte tenu :

De sa transmission en Préfecture le : 27/02/2024

De sa mise en ligne le : 27/02/2024



